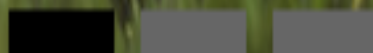


REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°1 – 1^{er} trimestre
du 15 avril 2020

ISSN 2707-8604





Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial	8
------------------------	----------

Anglais

KOMBIENI Didier / AZON Fortuné / AHOUANGANSI S. Raoul : <i>The Black American's Self-Accomplishment in Ernest J. Gaines's A Lesson Before Dying</i>	9-20
--	-------------

Anthropologie

Abdourahmane COULIBALY : <i>La planification familiale au Mali : stratégie de visibilité des programmes vs régime de discrétion des usagers</i>	21-39
--	--------------

Géographie

SANDA Zabeirou : <i>Du conseil agricole à l'entrepreneuriat agricole : Enjeux et défis dans le sud-est de Dosso</i>	40-51
--	--------------

DANDONOU GBO Iléri / AFELI Kossi / N'KERE Komi / DZI WONO U Yawo: <i>Migration et territorialité dans la ville de Lomé (Togo)</i>	52-63
--	--------------

Philosophie

Lassidou MAMA BORO–OROU / Eustache Roger Koffi ADANHOUNME : <i>Regard philosophique sur la question du développement en Afrique : Considérations à partir de l'idéal renanien de la nation</i>	64-82
---	--------------

Sociologie

KACOU Fato Patrice: <i>Recours aux méthodes contraceptives chez les femmes en âge de procréer du nord de la Côte d'Ivoire</i>	83-96
--	--------------

SALIFOU BIO Afissétou Lauriane Dangniré / GOUDA Lompo Souaïbou : <i>Accès au service public de l'eau potable en milieu rural dans le nord est du Bénin (Banikoara)</i>	97-115
---	---------------

Gilbert COOVI : <i>Expériences d'autonomisation économique des femmes par les activités génératrices de revenus dans la commune de Kpomassè au Bénin</i>	116-128
---	----------------

FAYAMA Tionyélé : <i>Les paysans entre stratégies et capacités de "résilience" face aux effets adverses du climat dans la commune rurale de Koumbia au Burkina Faso</i>.....	129-142
---	----------------

Ilyass Sina D. : <i>Analyse sociologique de la mobilité religieuse à Abomey-Calavi au Bénin</i>	143-153
--	----------------

BACYE Yisso Fidèle / BADINI/KINDA Fatoumata : Autonomisation économique et émancipation conjugale de la femme à Ouagadougou	154-172
Payaïssédé Salfó OUEDRAOGO / Siaka OUATTARA : Incivisme fiscal, perceptions et dynamique sociales chez les Moose du Burkina Faso	173-187
ADJERAN Emmanuel / DASSOUNDO-ASSOGBA Cadoké Florent Jonas / ASSOGBA Kochigba Gboladé Stevenson / VODOUNOU Jean Bosco K. / YABI Afouda Jacob : Facteurs associés de l'adoption des pratiques de gestion durable des terres du bassin versant de l'Okpara	188-199
DAMAIGUE Daniel : Stratégies féminines de lutte contre les inégalités de genre en milieu politique en pays Massa Extrême-nord du Cameroun	200-213
TOHON Sètongninougbo Hermann Eric : L'ambivalence du capital culturel dans la différenciation socio-économique des artistes plasticiens au Bénin	214-225
Laurent ADJAHOUHOUE / Yves Z. MAGNON / Charlotte Chacou ALE : Périurbanisation dans les localités environnantes de Cotonou au Bénin : les citoyens entre exigences sociales, vulnérabilité et recomposition des liens sociaux	226-240
TCHAGBELE Abasse / KANATI Lardja : Pratique de l'orpaillage et dynamique socio-économique à Binaparba dans la Préfecture de Bassar au Togo	241-260
Soulé EL-HADJ IMOROU : Analyse de la perception des populations riveraines sur les attributs de la forêt classée de Goungoun au Nord Bénin dans un contexte de gestion participative	261-274

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

PERIURBANISATION DANS LES LOCALITES ENVIRONNANTES DE COTONOU AU BENIN : LES CITADINS ENTRE EXIGENCES SOCIALES, VULNERABILITE ET RECOMPOSITION DES LIENS SOCIAUX

Laurent ADJAHOUHOUE, Département de sociologie-Anthropologie FASHS/UAC
Email : theoplad@yahoo.fr

Yves Z. MAGNON, Faculté des Sciences Agronomiques, FSA/UAC

Charlotte Chacou ALE, Département de Sociologie-Anthropologie, FASHS/UAC

Résumé

La volonté de construire un chez-soi très présente dans l’imaginaire populaire béninoise et la situation géographique de la ville de Cotonou située entre la mer et le lac Nokoué ont engendré une dynamique galopante de périurbanisation. Mais une fois installés, les citadins doivent faire face à des imprévus ignorés par l’obsession de la construction et deviennent vulnérables à maintes égards. Le présent papier vise, dans une approche stratégique (Crozier, 1977) et qualitative, à analyser la quotidienneté des citadins dans ces espaces ruraux en transition. Pour ce faire, les recherches de terrain ont été effectuées dans trois Communes à savoir : Abomey-Calavi, Ouidah et Sèmè-Kpodji avec 132 acteurs interrogés. La taille de l’échantillon est obtenue par des entretiens évoluant en boule de neige jusqu’à saturation. Les résultats obtenus montrent que les périurbains sont vulnérables aux aspects sociaux, économiques, politiques, environnementaux et culturels en face desquels ils développent des stratégies de résilience.

Mots clés : Périurbanisation, liens sociaux, vulnérabilité, Cotonou

Abstract

The desire to build a home that is very present in the popular imagination of Benin and the geographical location of the city of Cotonou located between the sea and Lake Nokoué have led to peri-urbanization. But once settled, city dwellers face unforeseen circumstances ignored by the dread of construction and become vulnerable. This paper aims, in a strategic (Crozier, 1977) and qualitative approach, to analyze the daily life of city dwellers in these rural spaces in transition. To do this, field research was carried out in three municipalities, namely: Abomey-Calavi, Ouidah and Sèmè-Kpodji with 132 stakeholders interviewed. The size of the

sample is obtained by interviews which evolve into a snowball until saturation. The results obtained show that peri-urban areas are vulnerable to the social, economic, political, environmental and cultural aspects in front of which they develop resilience strategies.

Keywords: Peri-urbanization, social ties, vulnerability, Cotonou

Introduction

L'évolution de la démographie de la ville de Cotonou à travers les trois derniers Recensements Généraux de la Population et de l'Habitation montre un décroissement du nombre d'habitants et un glissement des populations vers les localités périphériques (Bokini, 2007) Cette situation s'explique par la position géographique de la ville, située entre le Lac Nokoué et l'Océan Atlantique, mais aussi et surtout par l'imaginaire populaire selon laquelle la réussite sociale d'un citoyen passe par la construction de sa propre demeure (Adjahouhoué, 2013). Face à ce double impératif à la fois social et démo-géographique, on assiste à la ruée des populations de Cotonou vers les localités périurbaines comme Abomey-Calavi, Ouidah et Sèmè-Kpodji. Les résultats des dernières opérations de Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH 4, 2016) montrent que les localités ci-dessus énumérées sont de nos jours le théâtre d'un marché foncier (Lavigne Deville, 2018) animé par une pluralité d'acteurs visant des intérêts souvent contradictoires. Mais l'objectif central visé par les acteurs autour de ces transactions reste et demeure la construction d'un chez-soi afin de sortir des contraintes liées à la condition de la vie en location. Une fois installés dans leurs nouvelles demeures, c'est à dire (chez-soi), les néo-résidents se trouvent confrontés à des contraintes sociales, économiques et politiques. Le présent papier vise à analyser ces différentes contraintes et formes de vulnérabilités ainsi que les stratégies de résiliences développées (Cohen, 2003) face à ces situations.

I-Matériels et méthodes

Afin de mieux analyser la périurbanisation et les formes de vulnérabilité qu'elle engendre aux citoyens, la présente recherche a choisi comme aire d'investigation les communes riveraines de Cotonou que sont Abomey-Calavi, Ouidah et Sèmè-Kpodji, des localités dortoirs pour les habitants de Cotonou et environs. Plus spécifiquement, les Arrondissements de Togba, d'Akassato, de Glo-Djigbé dans la commune d'Abomey-Calavi, l'Arrondissement d'Agblangandan dans la Commune de Sèmè-Kpodji et l'Arrondissement de Pahou

comportant les localités de Pahou et de Cococodji dans la Commune de Ouidah. Les recherches effectuées depuis 2010 ont été reprises entre le 05 août et le 20 décembre 2019. L'approche méthodologique utilisée est qualitative et interactionniste (Bierschenck et Olivier de Sardan, 1993). Les outils de collecte sont des guides d'entretien élaborés selon les profils sociologiques des interlocuteurs concernés. S'agissant des citoyens, 112 habitants périurbains (62 hommes et 50 femmes), 15 intermédiaires fonciers, 05 chefs village ou quartier de ville, 04 chefs de collectivité ou de famille, soit 132 acteurs interrogés. Le choix des interlocuteurs est fait de façon aléatoire s'agissant des propriétaires et intermédiaires, raisonné concernant les chefs de collectivité ou de famille. La taille de l'échantillon est obtenue par des entretiens évoluant en boule de neige jusqu'à saturation. Les résultats obtenus montrent que les habitants de ces localités, après la satisfaction de l'exigence sociale qu'est la construction de chez soi, deviennent vulnérables aux aspects sociaux, économiques, politiques, environnementaux et culturels du développement en face desquels ils développent des stratégies de résilience.

II-Résultats

Ils tournent autour de trois axes fondamentaux à savoir : la construction de chez-soi comme facteur de réussite sociale, cette exigence sociale étant source de vulnérabilités et la recomposition des liens sociaux comme stratégie de résilience

1-La construction de chez-soi (maison) : un facteur de réussite sociale dans l'imaginaire populaire

La construction d'un bâtiment en milieu urbain ou périurbain exige d'abord et avant tout l'achat d'une portion de terre qui obéit à certaines exigences que sont notamment la situation géographique et le coût de la parcelle.

1-1-L'achat de parcelle en milieu périurbain

Dans ces milieux en pleine mutation, le processus de lotissement est en cours dans presque toutes les localités investiguées. Si les dimensions des parcelles vendues tournent autour de cinq cent mètres carrés (500m²), les prix de vente varient en fonction de la position de la parcelle par rapport à une voie, de sa situation par rapport à l'angle de rue, du niveau d'aménagement de la zone relativement à certaines commodités et infrastructures telles que l'électricité, l'eau courante, la voirie, etc...) Mais d'une manière générale, les prix varient dans toutes les localités de (03) trois millions à (07) sept millions de francs Cfa. Les stratégies d'accumulation du capital varient en fonction du profil socioprofessionnel de

l'acquéreur. Si la majorité des salariés fonctionnaires et agents de services publics et privés, optent pour des prêts dans les institutions bancaires, les artisans, les paysans et autres profils de particuliers choisissent de cotiser dans des groupes de tontines. Certains cèdent leurs parcelles pour en acheter d'autres, moins chères à des endroits un peu plus éloignés, d'autres vendent tout ou partie de leur héritage foncier familial dans leur village natal afin d'acquérir une portion de terre en milieu périurbain. Mais de toutes ces stratégies d'accumulation du capital d'achat, la participation à des tontines occupe plus de 90% des cas du fait de la faible proportion des salariés des secteurs public et privé. De toutes façons, plus l'on s'éloigne du centre urbain moins la parcelle est chère. Certains décident même d'en acheter loin du centre urbain afin d'investir suffisamment dans la construction. Au total, trois types de terre accueillent les potentiels acquéreurs : les terres aménagées autrement dites loties avec des infrastructures de base telles que l'eau et l'électricité aux coûts de ventes relativement élevés, les terres en cours de lotissement aux prix relativement bas et les terres non aménagées, non loties se trouvant encore sous l'emprise coutumière et dont les prix de vente sont moins chers.

1-2-La construction de chez-soi : une réalité plus sociologique que normative

La construction d'une maison au Bénin exige des normes juridiques techniques consacrées dans le décret N°2014-205 du 13 mars 2014 portant réglementation de la délivrance du permis de construire en République du Bénin. Selon les dispositions de l'article 5

« Quiconque désire entreprendre une construction à quelque usage que ce soit, même ne comportant pas de fondation obtient au préalable un permis de construire. Le permis de construire est également exigible lorsque les travaux à exécuter sur une construction existante ont pour effet d'en changer la destination, d'en modifier le volume ou la structure ou de créer des niveaux supplémentaires ». Extrait du décret du N° 2014-205 du 13 mars 2014 portant réglementation de la délivrance du permis de construire en République du Bénin.

Malheureusement en matière de construction, la presque totalité des citoyens n'ont pas ce réflexe. Au cours des investigations de terrain, la majorité des interlocuteurs ignorent de telles dispositions. De même, l'exigence formulée à l'article 10 dudit décret liée à l'obtention de certificat d'urbanisme est presque méconnue des interlocuteurs. La construction de maison dans l'imaginaire populaire des Béninois ne fait pas toujours référence aux normes techniques et architecturales. Ainsi, construire dans la pensée béninoise n'est pas synonyme d'obtention au préalable du permis de construire, du certificat d'urbanisme et du respect des règles d'urbanisme, de construction, d'hygiène et de sécurité d'incendie tels qu'énumérées

dans les dispositions de l'article 3 du décret suscit . Construire un chez-soi, c'est r ussir   se donner un abri, m me pr caire,   soi et   sa famille. C'est construire au moins une chambre d'un seul tenant sur une parcelle appartenant   soi, encore appel e « entrer-coucher » pour sa famille.

« En parlant de maison je ne dis pas maison    tage, villa ou maison bien b tie avec tous les comforts. Non je parle de l    j' peux mettre ma t te moi et mes enfants. En attendant si Dieu nous pr te vie nous allons construire confortablement. Mais maintenant, c'est   dormir avec ma famille et  viter de cotiser chaque mois pour un autre »
extrait d'entretien 21 d cembre 2019, Togba (Abomey-Caavi)

Construire, c'est se r clamer propri taire de l'endroit   l'on vit quelle que soit la qualit  de l'abri. C'est sortir des contraintes de la vie locative et ses corollaires dont l'obligation de payer des loyers. C'est sortir de l'exigu t  des espaces de jeu pour les enfants et l'absence d'intimit . L'incapacit  de s'acheter une parcelle quelle que soit sa situation g ographique par rapport au centre-ville est per ue par la mentalit  populaire comme un  chec social. C'est l'un des facteurs explicatifs de la p riurbanisation. Mais une fois les exigences sociales li es   la construction de chez-soi satisfaites, les p riurbains se trouvent confront s   d'autres r alit s entre-temps ignor es par l'obsession de la r alisation de sa propre maison. En d'autres termes, ils deviennent vuln rables face aux aspects  conomique, social, politique, environnemental, culturel des localit s concern es.

2-Les formes de vuln rabilit s en milieu p riurbain

Elle se r sume   la vuln rabilit  socio conomique, les contraintes de mobilit  des p riph ries vers le centre-ville, aux impacts sociaux, environnementaux et politiques de la p riurbanisation.

2-1-La vuln rabilit  socio- conomique

Elle se manifeste   travers les difficult s d'int gration dans le tissu  conomique face aux nouvelles r alit s engendr es par le ph nom ne urbain, aux changements d'activit s  conomiques et professionnelles, plus particuli rement pour les d placements du centre-ville vers les p riph ries.

2-1-1-Les acteurs sociaux entre mutation socio- conomique et reconversion socioprofessionnelle

Les déménagements des citoyens dans leurs nouvelles demeures, même s'ils sont perçus comme signe d'une évolution sociale indiscutable, ont souvent des impacts sur l'économie des ménages. Les acteurs rencontrés ont reconnu la baisse de leur chiffre d'affaire du fait du changement de domicile. Les activités commerciales qu'ils mènent ne répondent pas toujours aux besoins de leur nouvel environnement social immédiat. Des revendeuses de denrées alimentaires, de pagnes, de divers produits de consommation courante, les artisans, ainsi que les commerçants sont confrontés à des méventes. Contrairement au centre-ville où la densité de la population est forte avec des besoins élevés, les populations des nouveaux quartiers sont moins nombreuses et achètent rarement chez les vendeuses du quartier. Pour la majorité des périurbains, les produits coûteraient moins chers au centre-ville qu'à la périphérie. Ainsi, les manifestations de joie nées de l'intégration dans la nouvelle demeure se trouvent alors vite émousser par les plaintes de dépenses quotidiennes de frais de déplacement, de carburant ou de mévente. Si les nouveaux-venus sont confrontés à des difficultés d'intégration socioéconomique, les autochtones, après avoir vendu leurs terres, doivent faire face aux difficultés de réduction des superficies cultivables du fait de la perte de droits de propriété. L'extension des champs de culture dépend maintenant de la volonté des nouveaux propriétaires. La satisfaction des besoins quotidiens, les dépenses liées à l'éducation des enfants, les exigences sociales de solidarité et les difficultés liées à l'épargne, accélèrent les besoins financiers. Les autochtones se retrouvent alors dans un processus continu de vente de terre, dans un cercle vicieux (Mongbo, 1998 p.195), les engouffrant d'avantage dans la pauvreté. Les périphéries urbaines étant des lieux de reproduction du mode de vie villageois (Traoré, 1986 p.65 ; Cailly, 2013 p.5), plusieurs femmes commerçantes ont abandonné la vente des produits divers pour se retrouver dans le commerce des produits agricoles, en bref tous les produits faciles à retrouver dans un espace agro-urbain. Les marchés du centre-ville sont donc abandonnés au profit de ceux ruraux fournisseurs de produits agricoles souvent plus chers au centre-ville. Les produits manufacturés sont apportés dans les marchés ruraux et au retour, les produits agricoles partent vers la ville. S'agissant des artisans, les déplacements d'ateliers de centre-ville vers les périphéries ne sont pas toujours rentables. Les périurbains vivent dans une sorte de confusion spatiale. Pour eux, les prestations à eux offertes par les artisans doivent être moins chères du fait de l'isolement de leur quartier du centre-ville. L'imaginaire périurbain fonctionne alors à double vitesse. L'on se dit en ville mais, l'on ne veut pas payer, dépenser comme au village. Plusieurs artisans ont donc abandonné les ateliers au profit de la conduite de taxi moto « zémijàn ». Il en est de même pour les autochtones qui, pour avoir perdu toutes leurs propriétés, changent d'activités économiques

et deviennent courtiers des transactions foncières (Djiré, 2008, p.39). En somme, la périurbanisation est à la base d'une dynamique sociale marquée par des mutations d'activités économiques, l'intensification des interactions entre le rural et l'urbain et des reconversions socioprofessionnelles.

2-1-2-Les difficultés de mobilité du centre-ville vers les périphéries

La prédominance des pistes rurales dans les localités périurbaines rend difficile les déplacements intra-urbains. Le transport est assuré par les taxi-motos communément appelés « Zémijàn ». Adaptés aux conditions économiques et environnementales des populations, les taxi-motos, avec un niveau de desserte du porte à porte, constituent un moyen de transport rapide et résistant à l'état de dégradation très avancée des voies de terre. Les frais de déplacements par taxi-moto aller-retour de Togba, Akassato, Agblangandan, Pahou et Godomey vers le marché Dantokpa (centre-ville) coûtent entre 600 et 1.000f Cfa. Les déplacements quotidiens des fonctionnaires, commerçants et autres catégories sociales engendrent des frais compris entre 18.000f Cfa et 30.000 fCfa par mois. Ainsi, le développement urbain s'accompagne d'une modification des revenus, de changement de localisation de l'habitat, des emplois et des équipements (Barhrel et Hennion, 1982 p. 221) et donc d'une augmentation des dépenses. Il s'en suit alors des déplacements domicile- travail, domicile-école, des déplacements d'affaire et des déplacements achats-visites-loisirs (Aboua et Gnanvo, 2009, p.42). Les exigences liées aux déplacements ont favorisé le développement du marché des motos de fabrication chinoise considérées comme la solution à l'isolement né de la périurbanisation. Il est fréquent d'entendre chez les populations périurbaines « Aucune localité n'est loin du centre-ville, l'essentiel c'est d'avoir une moto. En trente (30mn) tu es déjà chez toi ». On constate alors chaque jour un flux important de motocyclistes aux heures de pointes (7heures à 8 heures du matin et 18 heures à 20 heures les soirs). Ce mode de déplacement collectif par Zémijàn ou par moto individuelle engendre souvent des accidents (CNSR info n° 11, 2010 et n°12, 2011), la pollution de l'environnement et la dégradation des voies surtout en saison de pluies rendant difficile l'accès au lieu de travail comme au domicile des citoyens. Au total, la périurbanisation en changeant la localisation des domiciles, modifie les activités économiques, professionnelles et occasionne des dépenses supplémentaires liés aux déplacements.

3- impacts sociaux de la périurbanisation

Ils concernent notamment la rupture des liens de solidarité et les conséquences sur l'éducation des enfants.

3-1-La rupture des liens de solidarité

En dehors des bouleversements socioéconomiques provoqués par la périurbanisation, les nouveaux venus ont perdu toutes les relations sociales établies de longues dates du fait du déménagement vers la périphérie. Les frères, les sœurs, les amis du quartier sont donc laissés. Les distances entre le centre-ville et ces domiciles sont assez longues. L'état impraticable des voies, si elles existent, et les frais de déplacement exorbitants découragent les visites régulières des amis et des parents. L'appellation de ces lieux de résidence « Unvenúmedé » en langue fon (Si je suis cher à un ami ou parent, il me rendrait visite malgré l'éloignement de ma maison), traduit la difficulté et la solitude dans laquelle vivent les néo-résidents. Dans ces localités en transition, les types d'habitat traduisent déjà le mode vie individualiste. Des architectures modernes clôturées avec des portails toujours fermés rivalisent d'ardeur avec des maisons inachevées au milieu des broussailles. L'espace périurbain serait un lieu de solitude, d'absence d'esprit de groupe, une échappatoire aux devoirs de solidarité souvent trop pesants pour des citadins et leurs familles.

3-2-Les conséquences sur l'éducation des enfants

L'éloignement des domiciles du centre-ville, c'est à dire du lieu du travail, occasionné par la périurbanisation a engendré l'apparition d'une division spatiale des activités. Les périphéries sont les centres dortoirs et le cœur de la ville l'aire des emplois (Bokini, 2007 p.27). On note alors chaque jour, d'importants flux migratoire des périphéries vers le centre-ville les matins et le mouvement inverse les soirs. Ces migrations pendulaires des néo-résidents ne sont pas sans conséquences sur le processus de la socialisation des enfants. Les parents doivent se séparer d'eux pour ne les retrouver que le soir. Or, il existe un vaste champ de communication entre l'enfant et son entourage verbal et gestuel dont la déféctuosité pourrait entraîner malheureusement des conséquences sur la construction de sa personnalité. Ainsi, l'absence du contact corporel entre l'enfant et ses parents, en particulier sa mère provoque une détérioration considérable et irréversible des comportements. L'éducation des enfants en milieux périurbains souffre alors du déficit de contact parental. Loin des parents toute la journée, ces enfants échappent au contrôle permanent de ceux-ci qui normalement devrait les aider à fixer les bonnes habitudes. Ils sont d'autant plus influencé par les médias, les nouvelles technologies de l'information et de la communication et les comportements de la

rue. Loin des parents, les comportements et attitudes des enfants sont influencés par des pratiques sociales éducatives contraires aux normes socialement admises. En effet, la périurbanisation, l'éloignement de domicile et les exigences professionnelles de déplacement des parents rompent le contact fréquent entre parents et enfants et sapent les bases d'une éducation réussie. Certains parents, dans le souci de choisir une bonne école à leurs enfants, les inscrivent dans des établissements au centre-ville. Ils les y déposent tous les matins avant d'aller travailler et ne reviennent les rechercher que le soir. Mais, cette solution a aussi ses inconvénients. Les périodes de repos entre midi et 15 heures sont souvent mal gérées par ces élèves et écoliers.

« Kiéry, ma fille est en classe de première quand elle est tombée enceinte parce que nous venons la déposer le matin pour venir la chercher le soir. Pour nous, elle devrait rester dans l'établissement. Mais malheureusement elle suivait ses amis et voilà. ». Extrait d'entretien du 05 décembre 2019 avec F.G. à Cotonou (Mènontin).

En effet, la périurbanisation et l'éloignement des domiciles du lieu de travail ont des répercussions sur la socialisation et la scolarisation des enfants. Elle plonge aussi, le néo résidant dans une insécurité permanente.

3-3-L'espace périurbain : un lieu d'insécurité permanente

En dehors des conflits fonciers liés aux remises en cause qui constituent une forme d'insécurité socio-économique des acquéreurs autour des questions foncières, les nouveaux venus sont aussi confrontés à des cas de vols, de braquages et d'arrachage de moto en cours de route, surtout au retour du travail ou tôt le matin.

« Les cas de plainte que nous recevons sont souvent des cas de vols de cabris, de défoncement de portes, de braquage et d'arrachage de motos. La semaine passée, nous avons reçu la plainte d'une fonctionnaire qui a été agressée. Son sac et ses effets emportés ». Extrait d'entretien du 12 janvier 2011 avec D.E. agent de police

Déjà en 2010, le gouvernement conscient de la situation a multiplié les commissariats et les postes avancés de police dans les différents Arrondissements d'Abomey-Calavi et dans l'Arrondissement de Pahou. Mais, malheureusement ces agents de sécurité ne font pas souvent de patrouilles nocturnes alors que la plupart des forfaits sont commis la nuit ou tôt le matin. Face à cette situation, des postes nocturnes de sécurité sont montés par des résidents eux-mêmes (Togoudo, Akassato, Togba) et fonctionnent la nuit à partir de 23 heures. Mais, ces gardiens amateurs, dépourvus de moyens financiers et de matériels adéquats, passent beaucoup plus leur temps à demander de l'argent aux passants que de jouer le rôle qui leur est

dévolu. En dehors des cas de vols, les sorties nocturnes des initiés des sociétés secrètes telles que les « Oro », « Zàngbétó » dans les Arrondissements d'Akassato, de Togba et de Glo mettent souvent à mal la sécurité et la libre circulation des néophytes que sont la majorité des résidents. Souvent, ceux-ci sont obligés de se faire initier à ces cultes moyennant certaines dépenses. Enfin, l'environnement constitue une menace. Dans les villages d'Abomey-Calavi et de Pahou surtout, les citadins vivent le quotidien avec les reptiles et des insectes de tout genre surtout en période de pluie. Les habitations sont souvent implantées au milieu de la broussaille. Face à cette situation, certains résidents ont développées de nouvelles pratiques sécuritaires. On note les brûlures de pneus usagés, de piments dont les odeurs piquantes auraient pour effet de chasser ou d'éloigner les reptiles et autres bêtes sauvages. Il en est de même du soufre utilisé pour encercler la clôture ou la case et qui aurait les mêmes effets. Ainsi, l'intégration dans la nouvelle demeure plonge le néo résident dans une insécurité sociale et environnementale. Dans des localités où l'électricité n'est pas accessible, les habitants sont obligés de s'acheter des générateurs électriques dont la consommation en carburant est une autre source de dépense.

3-4-Cohabitation autochtones et néo-résidents au quotidien : un climat de méfiance réciproque

La périurbanisation peut être définie du point de vue sociologique comme la rencontre entre le rural et l'urbain engendrant une nouvelle dynamique sociale dans laquelle citadins et ruraux se trouvent confrontés à des situations auxquelles ils doivent s'adapter. En vendant les parcelles de terre, les autochtones n'ont pas souvent conscience des changements sociaux ultérieurs. Les acquéreurs eux aussi ont acquis la parcelle et y ont construit pour y vivre en paix. Mais, très tôt, les premiers pensent que les cas de vols, de braquages sont le fait de nouveaux-venus, de bandits hébergés par les néo-résidents, ou qui y ont construit dans la localité. Pour les nouveaux-venus, les autochtones sont à la base de l'insécurité dans le quartier. Après avoir vendu tous leurs biens fonciers, ils n'ont plus, selon eux, rien à vendre et ne font qu'opérer des cas de vols et de braquages.

Ainsi, l'espace périurbain est fait de méfiance, d'accusation mutuelle et de conflits culturels entre autochtones et néo-résidents. En somme, l'urbanisation des localités périphériques de Cotonou a engendré, entre autres, la rupture des liens de solidarité, une cohabitation souvent conflictuelle entre acteurs périurbains les plongeant dans une insécurité permanente tout en sapant les bases d'une bonne éducation des enfants.

4-Périurbanisation et vulnérabilité politique des acteurs

Il s'agit ici de la participation des nouveaux-venus à la vie politique locale et la faiblesse des autorités locales

4-1-La participation des acteurs à la politique locale. Résurgence des statuts d'autochtonie et d'allochtonie

Dans les compétitions politiques au niveau local, les séparations sont nettes entre autochtones et acquéreurs. Les leaders de mouvements associatifs néo résidents sont souvent menacés par des autochtones ayant des ambitions politiques.

« Au début, quand j'ai commencé à regrouper mes voisins en vue de la création de l'Association, les autochtones ont commencé à me menacer. Les membres des familles D.Y., N.L., A de la localité sont venus me demander un dimanche ce qui se cache derrière les réunions que je faisais avec les habitants du quartier. Ce jour, ils m'ont rappelé que je suis nouveau dans le quartier et que je devrais demander l'avis des autochtones avant de mettre sur pieds n'importe quelle association. En fait ils avaient cru que je montais l'association pour des raisons politiques ». Extrait d'entretien avec P.M. le 30 mars 2011, Godomey

Ainsi, les chefs de village et de quartier de ville dans toutes les localités investiguées sont des autochtones et ce malgré l'urbanisation prononcée. La distinction entre les statuts d'autochtone et d'allochtone, si elle est presque absente à Cotonou, trouve un terreau fertile en milieu périurbain surtout autour des questions électorales locales. L'espace périurbain est un lieu de confrontation politique entre autochtones et néo-résidents. Mais, ces confrontations diminuent au fur et à mesure que se développe et s'enracine l'esprit urbain.

4-2-impuissance des autorités locales autour des questions de développement

En s'étirant à l'infini, les villes africaines en général et Cotonou au Bénin en particulier, constituent un casse-tête pour les aménagistes et les autorités locales. L'occupation sauvage de l'espace périurbain (Prouzet et Kobo, 1986 p. 228) plonge les responsables communaux dans une incapacité d'action de développement (White, 1993 p. 25). A Abomey-Calavi comme dans la Commune de Ouidah, les opérations d'aménagement ou de lotissement sont en cours. L'eau courante n'est pas une réalité dans toutes les localités. L'électricité n'est pas accessible à tous. Les besoins en parcelles de terre pour la réalisation d'infrastructures sociales de base ne peuvent être satisfaits qu'en dehors du centre-ville. L'étirement de la ville à l'infini rend incapables les autorités communales de toute action nécessitant la terre. Elles

ne s'occupent alors que de la perception de taxes et impôts liés au foncier participant ainsi à l'extension sans cesse de la ville et à leur propre affaiblissement.

5-Vulnérabilité culturelle : disparition progressive des espaces réservée aux cultes

Avec l'apparition dans les années 1980 d'une conception du développement centrée sur l'être humain, c'est-à-dire une augmentation des capacités des individus à mener la vie qu'ils souhaitent, à accéder aux ressources culturelles et à participer à la vie culturelle (Throsby, 2008, p. 4), la culture est devenue un indicateur du niveau de développement. Ainsi, les pratiques culturelles, les objets culturels, les lieux de culte doivent faire l'objet d'une politique de protection. et intégrer le processus de développement. Malheureusement, les autochtones dans leur course effrénée vers la rente foncière, vendent les lieux de culte, les forêts sacrées. Dans toutes les localités d'Abomey-Calavi (Akassato, Godomey et Togba) et les villages de Pahou, les lieux de culte sont réduits à leur portion congrue. Les « Agôdotin » en fon ou « Ôgôto » en aïzo qui sont souvent des forêts denses, des lieux réservés aux dernières cérémonies funéraires sont morcelées et vendues à des acquéreurs qui y construisent des habitations. Les emplacements des divinités Hwelegbà ou Tolégbà, les couvents de zàngbétò et d'autres divinités se trouvent coincés entre les habitations. Les espèces végétales (*Adansonia digitata*) autrefois sacrés, sont abattues dans le seul but d'avoir des parcelles à vendre. L'urbanisation a accentué la destruction des bois sacrés, des lieux de culte. Ainsi, la périurbanisation avec son cortège du marché foncier est un facteur de destruction des sites culturels et rituels des sociétés qu'elle traverse. L'espace périurbain de Cotonou est donc un milieu de plus en plus débarrassé de sites culturels.

6-Stratégies de résilience : les périurbains en quête de réseaux sociaux intégrateurs

Face à la nouvelle situation de rupture des relations familiales et sociales du fait de l'isolement des domiciles du centre-ville, les néo résidents se lancent dans la construction de nouveaux groupes de solidarité encore appelés réseaux sociaux intégrateurs au sens de Cohen (2003). Ils se lancent dans la recherche de groupes de solidarité tels que les églises, les groupes de tontine, les associations professionnelles, les associations des ressortissants pour éviter la solitude née de la rupture des anciens liens sociaux. Ces groupes de solidarité pour mieux vivre définissent un objet d'intérêt commun susceptible d'attirer les membres tels que les cotisations et les tontines autour desquelles chaque acteur retrouve ses intérêts. L'objectif principal est la solidarité, seule condition susceptible d'aider l'acteur à sortir de la précarité sociale imposée par la périurbanisation. Les réjouissances festives de fin d'années,

l'assistance des membres dans les moments heureux ou malheureux de la vie font oublier aux nouveaux-venus les relations sociales perdues. Dans les trois localités investiguées, on note une floraison des associations de quartiers et de développement d'arrondissement. On peut citer l'association des acquéreurs et propriétaires qui œuvrent aux côtés des cabinets d'expert-géomètre pour la défense de leurs intérêts dans les opérations de lotissement. L'association Finányo de Womey, l'association Mivotó de Tokan dans l'Arrondissement de Togba (Commune d'Abomey-Calavi), l'Association des démarcheurs de parcelle de Togba (Abomey-Calavi). Ces groupes témoignent de la volonté des nouveaux-venus de créer un environnement serein et sécuritaire. L'analyse des noms donnés à ces associations permettent de comprendre que l'installation dans les localités périurbaines crée de réels problèmes sociaux que les acteurs tentent de résoudre par le biais des associations. Ainsi, la vie des périurbains est faite d'espoir, de réorganisation de la vie sociale, dans l'unité d'action et la solidarité. Les noms de beaucoup de localités traduisent cette réalité.

III-Discussion

Le présent papier sur la périurbanisation, les enjeux fonciers et les formes de vulnérabilité sociale montre à quel point l'imaginaire populaire béninoise est solidement ancrée dans la notion de propriété immobilière et domaniale (Adjahouhoué, 2013 p.94). La démarche méthodologique qualitative et l'approche analytique au sens de Crozier (1977) montre que face à la satisfaction de l'exigence sociale qu'est l'acquisition du droit de propriété foncière et immobilière, les acteurs périurbains développent toutes sortes de stratégies pour entrer en possession de la terre afin de construire. Ces approches font ressortir les formes de vulnérabilité face à la problématique du développement perçu comme un mieux-être au plan économique, sociale politique, environnemental et culturel (Throsby, 2008 p.4). Mais l'analyse des données empiriques montre que parmi les formes de vulnérabilité, les plus destructrices sont celles économique, socio-familiale, culturelle et environnementale. La première est consommatrice du budget des familles et des ménages dans un pays où le taux de pauvreté est relativement élevé (40,1%) (EMICoV, 2015). La seconde constitue une contrainte sérieuse pour le développement durable car elle empêche l'accès des jeunes générations à la connaissance scolaire base de toute formation pour le développement. Le présent papier montre également que les acteurs sociaux ne développent pas seulement des stratégies de résilience face aux vulnérabilités liées aux catastrophes naturelles telles que les tremblements de terres, les effets du changement climatique mais réagissent aussi face aux vulnérabilités générées par leurs propres actions dans la société ((Adjahouhoué, 2013 p. 242).

Pour pallier à ces contraintes sociales, l'Etat de par son rôle de protecteur devrait éviter les opérations d'aménagement post-installation des populations, respecter les schémas directeurs d'aménagement urbains des différentes communes et délimiter les zones habitation de celles réservées à l'agriculture périurbaine, l'autre facteur de développement des espaces urbains.

Conclusion

L'analyse des données empiriques de la présente recherche montre que l'acquisition du droit de propriété foncière et la construction d'une maison pouvant servir d'abri aux membres de la famille est une obligation sociale. Pour ce faire, toutes les stratégies d'accumulation du capital sont nécessaires. Si certains acteurs passent par des prêts bancaires d'autres passent par des cotisations dans des associations de tontines. Mais après installation, les périurbains doivent faire face à un ensemble de contraintes affectant leur bien-être. Ces difficultés sont liées aux déplacements des périphéries vers le centre-ville, aux bouleversements relatifs aux activités commerciales et professionnelles et surtout à la rupture des liens sociaux autrefois tissés en ville. Quant à l'espace périurbain, il se trouve progressivement débarrassé de ses sites culturels, de ses bois et forêts sacrés. Les autochtones quant à eux dépourvus de leur droit de propriété s'adaptent en se transformant en courtiers pour les transactions foncières. La périurbanisation des localités voisines de Cotonou se réalise en dehors des exigences techniques, socio-culturelles et économiques devant favoriser un mieux-être des habitants.

Sur le plan politico-administratif, les autorités exigent des coefficients de réduction sur chaque parcelle lors des opérations de lotissement en vue de délimiter les voies d'accès et constituer des réserves pour les infrastructures collectives. Mais, la plupart des réserves sont malheureusement confrontées à la mauvaise gouvernance. Pour pallier à ces irrégularités majeures, les autorités doivent veiller à éviter les opérations d'aménagement post-installation et à respecter le schéma directeur d'aménagement des communes concernées.

Références bibliographiques

Adjahouhoué Laurent, 2013, *Dynamiques sociales autour du foncier périurbain de Cotonou au Bénin : logiques des acteurs et vulnérabilité sociale*, Thèse de Doctorat Unique, EDP/FLASH, UAC, 292p

Baehrel Claude. Hennion Régis, 1982, « Manuel d'urbanisme pour les pays en développement », vol4 : *Les transports urbains. Coopération et aménagement*. Agence Française pour l'aménagement et le Développement à l'Etranger, 344p

Bierschenk Thomas, Olivier de Sardan Jean-Pierre, 1994, *ECRIS. Enquête Collective Rapide d'Identification des Conflits et des groupes Stratégiques*. Communication Colloque Bamako du 14-17/02 1994, in Les sciences sociales et l'expertise en développement, 7/1994

Bokini Yaba Marie. 2007, *Les influences des migrations pendulaires sur le processus de la socialisation des enfants résidants à Godomey*, Mémoire de maîtrise, FLASH/UAC, 97p

Cailly Laurent. 2013 : « Au centre de la question urbaine : le périurbain ». Conférence (Formation continue des enseignants, Académie de Paris, le 25 avril.

Cohen Valérie : « La vulnérabilité relationnelle » Socio-anthropologie [en ligne], no1/1997, mis en ligne le 15 janvier 2003, consulté le 31 janvier 2010. URL: http://socio-anthropologie.Revues.org/index_74.html

Crozier Michel, Friedberg Erhard. 1977, *L'acteur et le système*, Editions du Seuil, 436p

Djiré Moussa. 2008, *Assurer la sécurisation légale des transactions foncières : Quels rôles pour les intermédiaires et facilitateurs ? Etude de cas en zone périurbaine et dans le sud-Mali*. FAO-NRLA (Land tenure and management, collection, N°3, 2008

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique. 2015. *Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des Ménages*. Note sur la pauvreté au Bénin en 2015.

Mongbo Rock Lambert. 2000, « Disponibilité en terre et régime foncier en milieu rural au sud Bénin. Diagnostic d'un phénomène complexe à l'aide d'une approche centrée sur les acteurs », in *Dynamiques foncières et interventions publiques*, Sous la direction de Philippe Lavigne Delville, Camille Toulmin et Samba Traoré, Karthala URED, 357p, PP :185-204

Lavigne Delville Philippe, 2018, « Les marchés fonciers ruraux au Bénin. Dynamiques, conflits, enjeux de régulation ». Les cahiers du pôle foncier, N°19/2018, 53p

Prouzet Michel et Kobo Pierre Clavier, 1986, « Le problème foncier en milieu périurbain », in *systèmes fonciers à la ville et au village : Afrique Noire francophone*, Paris, l'Harmattan, 296p, p. 281-296

République du Bénin, 2014, « Décret N°2014-205 du 13 mars 2014 », portant réglementation de la délivrance du permis de construire au Bénin.

Traoré Jeanne Marie. 1986, « Aménagement urbain et pratiques foncières coutumières en Haute Volta », in *les espaces disputés en Afrique noire : pratiques foncières locales*, Paris, Karthala, 426p. p. 33-40

Throsby David, 2008, « La place de la culture dans le développement ». Réflexion sur la future mise en œuvre de l'article 13, Sydney

White Richard. 1993, « L'influence des facteurs économiques et environnementaux sur la crise urbaine », in *villes africaines en crise : Gérer la croissance urbaine au sud du Sahara* », Paris, l'harmattan, 341p, PP : 13-31